



AAPPMA
Thoré-Montoire

ATELIER PÊCHE NATURE

- 2023 / 2024 -



Référent APN Thoré-
Montoire
Louis Bourgoïn

06.08.24.74.47
aappmadethorelarochette@gmail.com

DESCRIPTION ET ORIGINE DE L'APN

Origine de l'APN :

L'AAPPMA de Thoré-Montoire a en 2023, la volonté de reprendre l'APN sur son secteur.

En effet, en 2017 elle a créé un APN sur son secteur qui leur a permis de sensibiliser sur plusieurs années un grand nombre de jeunes. Suite à certains événements, l'AAPPMA a dû arrêter l'APN sur l'année 2021.

Aujourd'hui, l'AAPPMA et de nombreux bénévoles recréent l'Atelier Pêche Nature pour continuer de sensibiliser et de transmettre leur passion aux jeunes du secteur.

L'AAPPMA souhaite développer cette APN sur la saison 2023/2024 avec une séance mensuelle, un samedi après-midi par mois.

Cette année le club sera principalement encadré par les membres de l'AAPPMA de Thoré-Montoire et M. Louis Bourgoïn, agent de développement au sein de la Fédération de pêche.

Le club ouvrira le ... septembre et accueillera 10 jeunes, âgés de 8 à 17 ans, ils pourront bénéficier des nombreuses activités pêche et milieu.

La cotisation annuelle est de 40 euros, à remettre lors de la première animation.

Objectifs de l'APN :

- Créer, développer et animer un club axé sur la pêche et son milieu.
- Valoriser le loisir pêche auprès d'un public jeune et les impliquer au sein du réseau associatif.
- Apporter de nouvelles connaissances aux jeunes pêcheurs (techniques et lieux de pêche).
- Comprendre le fonctionnement des cours d'eau et la gestion des milieux aquatiques.

**Pour que le
jeune
d'aujourd'hui
devienne le
pêcheur de
demain**

Rencontre parents enfants :

Pour une meilleure connaissance de l'APN, des activités et des animateurs, nous vous invitons à nous rencontrer au cours des différentes séances.


APN

Thoré-Montoire

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Etre âgé de 8 à 17 ans.
- Savoir impérativement nager (Brevet de natation, 50m nage libre, **obligatoire**).
- Posséder une carte de pêche en cours de validité (de préférence sur l'AAPPMA).
- Signer une décharge permettant à l'AAPPMA et la Fédération d'utiliser les photos et vidéos prises lors des animations, pour illustrer leurs activités dans différents supports de communication.
- Remplir le dossier d'inscription.
- Signaler toutes formes d'allergies (piqûres d'insectes, médicaments, aliments...)
- Remplir la fiche sanitaire de liaison.
- Fournir la copie du carnet de vaccination (à jour).
- Fournir l'attestation d'assurance scolaire **incluant les activités extra-scolaires**.

Récapitulatif du dossier de votre enfant

 APN Thoré-Montoire		Vérification familles	Vérification Secrétariat	Vérification animateur	
Nom :	Prénom :	Fiche sanitaire			
		Copie des vaccins			
		Autorisation de photographie			
		Fiche d'inscription			
		Carte de pêche			
		Brevet de natation			
		Attestation d'assurance			
		Autorisation de transport			
		Recommandations particulière :			
Etat du dossier <i>(A remplir par l'organisateur)</i>		Complet		Incomplet	
Règlement :		Chèque :	Espèce :	Autres :	
Besoin d'une facture <i>(Merci de nous communiquer l'adresse d'envoi de la facture)</i>		Oui	Bon Caf	Oui	
		Non		Non	

Règlement intérieur

Ce règlement intérieur est destiné aux jeunes et à leurs parents, afin que chacun puisse prendre connaissance des principales règles qui permettront à tous de passer d'agréables moments au sein du club.

Respect du groupe

Afin de préserver une bonne ambiance au sein du groupe, nous demandons à chacun d'être attentif et de respecter les consignes suivantes :

- Chacun est tenu de respecter chaque membre du groupe et de faire appel aux adultes en cas de conflit.
- La consommation d'alcool et de cigarettes est interdite.
- L'utilisation des téléphones portables sera réglementée.
- Toute détérioration volontaire et tout vol seront sanctionnés.
- Respect du matériel mis à disposition par la Fédération de Pêche et l'AAPPMA.
- La ponctualité de tous est nécessaire au bon déroulement des activités.

**En cas d'absence ou retard, vous pouvez contacter le plus tôt possible
M. Louis Bourgoïn au 06.08.24.74.47**

Tout jeune ne respectant pas ces engagements pourra faire l'objet d'une exclusion du club.

Signatures des parents et du participant :

APN
Thoré-Montoire

Autorisation parentale

Je soussigné(e) :.....

Père, Mère ou Tuteur légal :

Autorise mon enfant

- A participer aux activités des samedis et du séjour organisé par la Fédération de Pêche du Loir et Cher et l'AAPPMA de Thoré-Montoire.
- Autorise les responsables de l'activité à faire pratiquer sur mon enfant tous les soins ou interventions chirurgicales nécessaires par un médecin qualifié tout en étant prévenu(e) dans la mesure du possible au numéro de téléphone suivant :
- Laisse les responsables de l'activité libres de choisir le chirurgien ou l'hôpital.

J'atteste que mon enfant est couvert par ma responsabilité civile.

Signatures des parents et du participant :

Fait: leÀ.....

Autorisation de Transport

Je soussigné(e).....agissant en qualité de.....autorise les personnes encadrantes de l'Atelier Pêche et Nature à véhiculer mon enfant depuis le départ des activités jusqu'aux divers lieux de pêche et retour.

Le transport se fera dans les véhicules particuliers des personnes bénévoles encadrant l'atelier pêche et nature et parfois par minibus.

Signatures des parents et du participant :

Fait: leÀ.....



APN

Thoré-Montoire

Autorisation d'utilisation d'image

Sujets mineurs

Modèle	Photographe
NOM	NOM
PRENOM	PRENOM
Date de naissance :	DOMICILE.....
DOMICILE.....
.....	Mail :
Mail :
.....	Téléphone
Téléphone	Site Internet :
<u>1er Représentant légal</u> :	
.....	
Adresse :	
.....	
Qualité (père/mère/tuteur)	
Tel :	
Mail :	
<u>2ème représentant légal</u> :	
.....	
Adresse :	
.....	
Qualité (père/mère/tuteur)	
Tel :	
Mail :	

Le Photographe a réalisé une ou plusieurs photographies sur lesquelles apparaît le modèle. Ces images ont été réalisées en date du à
..... (lieu des prises de vues).

MODES DE DIFFUSION

Le modèle (qui atteste ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur son image) autorise expressément le Photographe à faire usage des photographies visées ci-dessus pour tous les usages ci-dessous. En cas de désaccord pour l'une des utilisations, le modèle raye la mention concernée. Il est informé de ce qu'en ne refusant aucune autorisation, sa photographie pourra être utilisée sur tous les supports indiqués ci-dessous.

<input type="checkbox"/> Presse	<input type="checkbox"/> Publications électroniques	<input type="checkbox"/> Projection publique
<input type="checkbox"/> Livre	<input type="checkbox"/> Objets de décoration	<input type="checkbox"/> Publicité
<input type="checkbox"/> Exposition	<input type="checkbox"/> Carte postale	<input type="checkbox"/> Autre :

Les photographies pourront être exploitées directement par le Photographe ou cédées à des tiers, sous toutes les formes autorisées ci-dessus.

DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est accordée pour une durée de ans à compter de sa signature.

ENGAGEMENT DU PHOTOGRAPHE

Le Photographe s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du modèle, ni d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable. Il tiendra à disposition du modèle un justificatif de chaque parution, disponible sur simple demande, et encouragera ses partenaires à faire de même en mettant personnellement tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

Date et signature :

Fiche signalétique

NOM

Prénom

Date de naissance

Adresse

.....

.....

N° de téléphone (domicile)

N° téléphone (professionnel)

N° portable Mail :

N° de sécurité sociale

Nom de la mutuelle

N° de la mutuelle

« Ce document devra être impérativement présenté aux responsables du club le plus rapidement possible, les renseignements fournis nous permettront de réagir au plus vite et efficacement en cas de problème. »

Le Séjour

Dates : Juillet 2024

Lieu : Tréhet

Thèmes : Multi pêche (coup, carnassiers, truites et pêche de nuit à la carpe)

Hébergement : sous tente

Trousseau :

- Nécessaire de toilette.
- Duvet + tapis de sol.
- Affaires de rechange pour 1 semaine.
- Une paire de claquettes ou de chaussons.
- Maillot de bain.
- Produit solaire.
- Casquette.
- Lunettes de soleil.
- Appareil photo.
- Affaires pour la pêche (vêtements imperméables).

Le tarif du séjour, les heures de départ et d'arrivée vous seront communiquées ultérieurement.